

PREFET DE LA HAUTE-MARNE

Chaumont, le 25 mars 2016.

Communiqué de Presse

Renforcement du dispositif de sécurité

Après les attaques terroristes qui ont frappé Bruxelles, Françoise SOULIMAN, préfet de la Haute-Marne a aussitôt donné aux services de police et de gendarmerie des instructions particulières de vigilance afin d'accentuer les contrôles dans les gares, les lieux de culte, les commerces et les réseaux routiers.

Dans le cadre du plan VIGIPIRATE renforcé, elle avait déjà demandé aux forces de l'ordre qu'une attention particulière soit portée aux rassemblements liés aux offices de Pâques.

Le jeudi 24 mars 2016, Madame le Préfet a réuni un état-major de sécurité, regroupant le Procureur de la République, les responsables de la sécurité intérieure et les représentants de la Direction des services départementaux de l'Education nationale. A l'issue, le dispositif a été présenté à la presse.

Frédéric NAHON, Procureur de la République a précisé que des contrôles d'identité et de véhicules seraient ordonnés si nécessaire.

Aucune mesure générale d'interdiction des manifestations n'a été prise dans le département. Il appartient aux organisateurs de ces manifestations de préciser – en lien avec les maires – aux services de gendarmerie ou de police les mesures spécifiques qu'ils entendent mettre en œuvre pour assurer la sécurité de la manifestation.

Dans les lieux publics, ne laissez pas vos sacs, bagages et effets personnels sans surveillance. L'activité d'un individu ou d'un groupe qui paraîtrait anormale doit être signalée aux forces de l'ordre (appel au 17), aux patrouilles militaires ou aux services de surveillance et de sécurité du lieu dans lequel vous vous trouvez. Cette attitude citoyenne a déjà permis de déjouer des tentatives d'attentats et d'actes de malveillance. Ayez les bons réflexes à tout moment: www.risques.gouv.fr

Contact Presse:

Lysiane Brisbare: 03.25.30.22.54/06.86.80.52.55